



Commune de CHATEAU LANDON

[photo wikipedia](#)

NEWS LETTER N°9 JUIN 2020

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le samedi 23 mai au Foyer rural, l'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu et la composition est la suivante :

- Mme Valérie LAGILLE, Maire
- Mme Cristèle VIEZZI, Adjointe aux finances et à la communication
- M. Frédéric BAUDOUIN, Adjoint de l'urbanisme, de l'économie et de la culture et du patrimoine
- Mme Sophie LEBOURGEOIS, Adjointe des affaires sociales et scolaires
- M. Alain RODRIGUEZ, Adjoint des travaux et de la voirie
- Mme Marie-Christine MASSON, Adjointe des Fêtes et des cérémonies, de la sécurité, du cadre de vie et de l'environnement
- M. Serge PEREIRA, Adjoint des sports, du tourisme, des associations et référent des hameaux
- Mme Luce FARE
- Mme Geneviève POMMEREAU
- M. Didier FOIRIEN
- M. Frédéric ROBIN
- M. Alain BESNARD
- M. Florence GUIGNON
- Mme Christine PITTION
- M. Frédéric COMBE
- Mme Marie-Christine REDON
- Mme Rosa ALVES
- M. Sébastien BAUDEMONT
- M. Bertrand GAGNON
- M. Michel ETTLIN
- Mme Marie-Odile SCHORTER
- M. Jean-Hubert FRISON
- Mme Sylvie STITI

RÉOUVERTURE DES ECOLES

Depuis le jeudi 4 juin, les écoles ont rouvertes en effectif réduit selon un protocole strict avec la mise en place de certains services périscolaires tels que la garderie du soir, et un encadrement des repas froids fournis par les familles. Dès le lundi 22 juin, réouverture complète avec la mise en place de la garderie matin et soir et de la restauration scolaire au réfectoire du collège.

Rentrée 2020-2021 : les formulaires d'inscription à la restauration scolaire et garderie périscolaire sont accessibles sur le site internet de la commune ou en mairie.

RÉOUVERTURE DES LOCAUX ASSOCIATIFS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

De par l'arrêté n° 057-2020, ils sont accessibles aux associations du lundi 22 juin jusqu'au vendredi 10 juillet 2020 sur demande écrite et sur présentation d'un protocole sanitaire rédigé et validé par la commune.

LAEP – PLANTACHOUNETS

Pas de réouverture physique mais un accueil téléphonique est mis en place du 16 juin au 2 juillet le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h00 au 01.64.78.02.74. *Un pique-nique au Parc de la Tabarderie sera organisé pour clôturer l'année, le mercredi 1^{er} juillet (à confirmer).*

REOUVERTURE PROGRESSIVE

Etablissements	Date de réouverture	Conditions
Le Musée de la Pierre	Samedi 16 mai	Samedi de 15h à 17h Port du masque obligatoire
La Bibliothèque	Mercredi 10 mai	Lundi 10 à 11h30 Mercredi 14h30 à 16h30 Samedi 10h à 11h30 Une seule personne à la fois et respect des gestes barrières
Le Cheval Blanc	Lundi 15 juin	Réouverture complète (salle et terrasse) Reprise du bar à tapas à compter du 21 juin à 17h Port du masque obligatoire à l'intérieur
Le Généreux	Mardi 9 juin	Réouverture de la terrasse et vente à emporter
Déchetteries La Chapelle-La-Reine Saint-Pierre-Lès-Nemours Chaintreaux	Lundi 1 ^{er} juin	Réouverture de l'ensemble des déchetteries du SMETOM aux horaires habituels Tous flux sauf textile 2 personnes maximum par voiture et port du masque recommandé

ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS (ENTREPRISE AEL)

Toutes les personnes souhaitant bénéficier des tarifs négociés par la commune pour la vidange des fosses septiques doivent contacter la mairie au 01.60.55.50.20

TRAVAUX

- Reprise du chantier de l'Hôtel Dieu le jeudi 14 mai
- Réfection des bancs en bois abîmés
- Nettoyage au karcher de la place du Monument aux Morts
- Réfection de la toiture de la garderie
- Abatage d'arbres chemin des Amoureux
- Mise en place d'un sens de priorité dans la rue pour accéder au grand portail du bas du cimetière

MANIFESTATIONS

- Vendredi 26 juin 2020 : Don du sang de 15h à 19h au Foyer Rural sur inscription au préalable sur https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creneaux_horaires?q=1&c=7585&dc=2020-06-26&type=sang

La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont désormais en dessous du seuil d'alerte et tout indique qu'elles continuent de baisser

- Concours des maisons fleuries 2020 : inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi 3 juillet 2020
- Samedi 27 juin 2020 : 2^e distribution de masques en tissu, en mairie et dans les hameaux
- Mardi 14 juillet 2020 : Fête Nationale avec retraite aux flambeaux (départ du Parc de la Tabarderie) et feu d'artifice vers 23h-23h30 (*sous réserve*)

La Préfecture n'autorise pas les manifestations de plus de 10 personnes sur la voie publique, jusqu'au 10 juillet, date de fin de l'état d'urgence sanitaire (brocante, fête de la musique...).

Afin de faciliter la distribution des courriers, merci de bien indiquer votre nom sur la boîte aux lettres.

Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : <http://chateau-landon.com/>

Et le site de l'office du tourisme : tourisme.chateau-landon.com/

Une adresse mail à votre disposition pour poser vos questions : communication.chateaulandon@gmail.com

Citoyennement Vôtre !!!